

LE SIM'UP CONTINUE SA CAMPAGNE DE VACCINATION

Vous êtes un(e) salarié (e) suivi par le SIM'UP

Désormais toutes les personnes âgées de 18 à 54 ans inclus sont désormais éligibles à la vaccination,

LE VACCIN MODERNA PEUT VOUS ÊTRE ADMINISTRÉ

Employeurs, merci de diffuser largement cette information auprès de vos salariés afin qu'ils puissent bénéficier de la vaccination.

Pour rappel,

- ✓ Vous ne pouvez pas appeler en leur nom, car la vaccination est un acte personnel, volontaire et consenti, c'est donc à chaque salarié de faire la démarche.
- ✓ L'employeur n'est pas autorisé à savoir qui est vacciné parmi ses équipes.

VENDREDI 25 juin 2021 1 ^{ère} injection	La prochaine campagne est prévue le	VENDREDI 16 juillet 2021 2 ^{ème} injection
Disponible ! Contactez-nous rapidement !		



Important :

- ▶ La vaccination sera effectuée, sous réserve de la validation médicale, lors de la visite pré vaccinale
- ▶ La vaccination contre la Covid-19 est **gratuite** et se réalise sur la base du **volontariat**.
- ▶ Les vaccinations seront réalisées en fonction de la **disponibilité des doses**.

▶ **Contactez-nous afin d'obtenir un rendez vous**

UNITÉ DE PRÉVENTION D'HALLUIN
22, rue de Lille - 59250 HALLUIN
03 20 94 12 54 - accueil@sstsimup.fr

UNITÉ DE PRÉVENTION DE COMINES
70, rue d'Hurlupin - 59560 COMINES
03 28 38 67 60 - comines@sstsimup.fr

Questions/ Réponses sur la vaccination contre la Covid-19

► Pourquoi se faire vacciner contre la Covid-19 ?

La vaccination vous protégera des complications et de la survenue de formes graves de la maladie. En vous faisant vacciner, vous vous protégez.

► Puis je me faire vacciner si j'ai reçu une vaccination pour une autre maladie récemment (ex : hépatite B, DT POLIO, grippe)?

Si vous avez reçu un vaccin récemment il est préférable d'attendre **3 semaines** avant de vous faire vacciner contre la COVID 19.

► Puis-je me faire vacciner si j'ai déjà eu la Covid-19 ?

Si vous avez déjà eu la COVID19, vous pouvez être vacciné à **partir de 3 mois** après le début des symptômes.

Si vous avez eu un contact à risque, vous pouvez être vacciné **14 jours après la date du dernier contact**.

Si vous avez eu la COVID, une seule injection est nécessaire.

► Y a-t-il des effets indésirables à cette vaccination ?

Comme avec tous les vaccins, il peut y avoir des effets indésirables (fièvres, fatigues, douleurs musculaires) mais ceux-ci disparaissent rapidement. Si nécessaire, vous pouvez signaler un effet indésirable sur le Portail de signalement des événements indésirables

www.signalement.social-sante.gouv.fr

Vous pouvez également en parler à votre médecin.

► Après la vaccination, serai-je toujours obligé de porter un masque et d'appliquer les gestes barrière ?

Le vaccin vous protège des formes graves mais aucune donnée ne permet de savoir s'il empêche la contagiosité.

Même pour les personnes vaccinées, **l'application des gestes barrières et le port du masque restent nécessaires**.

► Comment se déroule la visite de vaccination ?



Préparez votre carte vitale ou attestation de droits



Réalisation d'une consultation pré vaccinale



Vaccination



Surveillance d'éventuels effets secondaires pendant 15 minutes sur place



Planification d'un 2eme rendez vous fixé entre 3 et 6 semaines après la 1ere injection